



La Chine « achète » des centaines de milliers d'hectares de terres en Afrique et en Amérique latine. On nous le répète et cela nous chagrine. Mais nous, petits belges, à quel(s) titre(s) sommes-nous concernés par cette ruée vers les terres ?

Le saviez-vous ?

Un chiffre global d'abord : ce sont 200 millions d'hectares de terres cultivables qui ont été « acquis » dans des pays en voie de développement. Un chiffre qui ne vous parle pas ? Cela représente 65 fois le territoire de la Belgique !

Les agrocarburants, pas notre affaire ? En 2011, les Belges ont consommé 102 millions de litres d'agroéthanol (6% de notre essence) et 373 millions de litres d'agrodiesel (4,5% dans le diesel).

Chez nous, des fonds de pension, des assurances, des institutions financières publiques ont investi des sommes très importantes pour financer des acquisitions de terres à grande échelle.

Encore un chiffre : le niveau du loyer foncier dans les pays en développement oscille entre 12 et 250 euros/hectare/an, soit 10 à 250 fois moins que dans les grandes régions céréalières d'Europe de l'Ouest.

Au-delà des chiffres

Deux études récentes du CNCD (1) donnent des informations précises et vérifiées sur les responsabilités « belges » dans la ruée mondiale sur les terres. Soit « *l'ensemble des prises de possession ou de contrôle de superficies de terres par des acteurs puissants, étrangers ou nationaux, privant des collectivités ou des individus d'un accès adéquat ou sécurisé à la terre et impliquant des dégradations des conditions de vie des populations locales et de l'environnement* ».

Relisez-la, cette définition ! Elle dit clairement qu'il s'agit d'une affaire grave, très grave. Parce que, au-delà de son rôle économique, la Terre a des valeurs sociales, environnementales et culturelles essentielles. Elle est aussi un lieu de vie, une Mère nourricière, un espace de création, de biodiversité, de rites culturels ancestraux. Les Etats ont le devoir de protéger à la fois les agriculteurs, surtout les petites exploitations familiales, et leur mode de vie.

Que fait la Belgique pour faire respecter ces droits humains fondamentaux inscrits dans les grands textes dont elle est signataire ?

Complicités tous azimuts

Retour aux agrocarburants, qui sont tout sauf une solution « miracle ». La consommation européenne a décuplé de 2003 à 2010. Et ce n'est qu'un début !

Résultat : hold-up à répétition sur de bonnes terres. Production massive d'huile de palme (2), de colza, de maïs, d'huile de soja, ... **Un développement agro-industriel qui se fait au détriment de la petite paysannerie et de la sécurité alimentaire.**

Comme d'habitude, des politiques vous diront que « c'est la faute à l'Europe ». Mais qu'ont-ils fait et que vont-ils faire pour amender des directives assassines ? Malgré plusieurs avis et rapports tirant la sonnette d'alarme, nos ministres n'ont rien fait. Pire, ils ont pris des mesures pour soutenir le secteur (avantages fiscaux).

Autre dérive : la crise de 2008 a orienté les investisseurs vers les marchés alimentaires et fonciers. Résultat : accaparement de terres aux dépens des populations locales **et volatilité des prix des matières agricoles (spéculation). Au profit de qui ?** Ce n'est certainement pas par philanthropie que la Deutsche Bank, BNP Paribas Fortis, AXA, Belfius, ING, ... se sont précipités sur ces marchés ! Les fonds de pension et les compagnies d'assurances se sont joints à cette course à la propriété foncière mondiale. Plus étonnant des institutions financières publiques participent directement (SBI) ou indirectement par le biais de la BERD à ce type d'opérations (3).

Spéculation ?

En 1996, la part des spéculateurs sur les marchés à terme était de 12%. En 2011, elle est passée à 62% ! C'est le résultat d'une politique de dérégulation pendant ces 15 années. Cette masse énorme de capitaux spéculatifs contribue peu, voire nullement, à l'investissement agricole réel. Tandis que les spéculateurs réalisent des bénéfices énormes en pariant sur la fluctuation des prix de la nourriture.

Au plan international, les quelques multinationales qui dominent le secteur ne se privent pas non plus pour spéculer. Cargill, Louis Dreyfus et quelques autres disposent même d'un gros avantage sur les autres spéculateurs : leur connaissance du secteur leur donne accès à des informations privilégiées. Ainsi, pendant les 20 dernières années, Cargill a mis sur pied pas moins de 5 filiales financières afin de pratiquer des activités spéculatives sur les marchés agricoles.

Dix institutions financières actives en Belgique ont été passées au crible. On estime la part investie dans des produits dérivés sur des matières premières agricoles à près d'un milliard d'euros. Toutes n'investissent pas avec la même ardeur dans ce secteur. La Deutsche Bank et BNP Paribas Fortis sont de loin les plus actives en la matière.

Cette spéculation, en plus d'être immorale, est aussi dangereuse. Alors que le rôle de la finance est d'allouer du capital pour faire tourner l'économie, et contribuer ainsi au développement des secteurs économiques prometteurs, au contraire, la participation financière massive des nouveaux investisseurs sur les marchés agricoles dessert l'économie réelle et l'intérêt général. En effet, tout indique qu'elle contribue à l'augmentation des prix ainsi qu'à la volatilité des prix agricoles appauvrissant, au passage, les producteurs et consommateurs, particulièrement dans les pays les plus pauvres du Sud. Les ménages des pays les plus pauvres dont 60 à 80 % du budget total est alloué à l'alimentation, ont des difficultés à se nourrir, à envoyer leurs enfants à l'école et à se soigner ! C'est la conclusion sévère du rapport des ONG belges (4).

Schizophrénie

Pourquoi parler de schizophrénie ? Parce que la politique officielle de la Belgique dans le domaine du développement agricole s'engage à lutter contre la spéculation sur les matières premières agricoles et à soutenir la petite paysannerie. Sur le papier, la Belgique est donc un bon élève : « *l'objectif doit être le soutien à l'agriculture familiale durable, dans le respect des principes du droit à l'alimentation* ».

Mais plus d'un tiers du budget de la coopération est confié à des organisations internationales (dont la Banque Mondiale !) qui participent allègrement à la ruée sur les terres. Les ONG ont dénoncé et appelé à une ferme protestation de notre pays. Sans suite.

De son côté, BIO (Société belge d'investissement pour les pays en développement) investit à grande échelle dans au moins deux grands projets de production d'agrocarburants (au Pérou et en Sierra Leone).

On attend donc plus de cohérence de nos gouvernants et des interventions dans tous les organismes que la Belgique finance et qui investissent en totale contradiction avec nos principes et les engagements pris à l'égard des citoyens.

Pour que ça change !

Nous, citoyens, allons avoir notre mot à dire dans les mois qui viennent. Il dépend de nous que ces questions soient au cœur des débats pré-électorales. Harcelons de questions les candidat(e)s que nous connaissons et qui, en général, ne sont pas au courant des drames humains dont notre pays est complice. Vérifions que la nouvelle loi bancaire apporte quelques corrections aux dérives dénoncées ici. C'est ce que prétend le ministre des finances. On voudrait le croire...

Informons-les, informons-nous, informons autour de nous. Les deux rapports dont cet article s'inspire largement sont téléchargeables (5) et fourmillent de données précises et interpellantes. Offrons-les aux candidat(e)s !

Nous pouvons aussi participer à la campagne lancée par le CNCD, « Stop à la spéculation financière sur l'alimentation ».

Retrouvons nos manches. Ya du boulot !

Jacques Liesenborghs
Collaborateur à Plein Soleil,
mensuel de l'ACRF

(1) *Quelles complicités belges dans le nouveau Far West mondial ?*, juin 2013, CNCD avec FIAN, SOS Faim, Oxfam, Entraide et Fraternité et *La complicité des banques belges dans la spéculation sur l'alimentation*, CNCD, juin 2013.

(2) Voir l'analyse du cas de la SOCFIN, groupe belgo-luxembourgeois, en Sierra Leone

(3) SBI=Société belge d'investissement international ; BERD= Banque européenne pour la reconstruction et le développement, dont la Belgique est un des fondateurs, des contributeurs et des administrateurs !

(4) www.cncd.be

(5) Ibid.

*Cette analyse est disponible en format PDF sur notre site Internet
www.acrf.be/Publications/Analyses/Analyses_2014*

*L'ACRF souhaite que les informations qu'elle publie soient diffusées et reproduites.
Toutefois, n'oubliez pas dans ce cas de mentionner la source et de nous transmettre copie de la
publication. Merci !*

ACRF – Femmes en milieu rural - ASBL
Rue Maurice Jaumain, 15 B-5330 Assesse
Editrice responsable : Léonie Gérard
www.acrf.be – contact@acrf.be



Avec le soutien de la
Fédération Wallonie - Bruxelles